

Lieu de la formation

CFAie Val-de-Reuil

Admission

- Période de rentrée en octobre (à titre indicatif).

Accessibilité / Handicap

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Des aménagements individuels sont étudiés en fonction des besoins et des situations
- 2 référentes Handicap

Les moyens humains

- Equipe de 90 formateurs
- 2 accompagnatrices socio-professionnelles
- 1 référent mobilité européenne

Les moyens matériels

- 14 000 m² de locaux dont un internat et un self
- 48 Salles de cours
- 23 Laboratoires techniques dont 2 ateliers dans le pôle dédié à la mécanique automobile
- 1 Centre de ressources
- 1 Amphithéâtre



TYPE DE FORMATION

Modalités et durée de la formation

- Formation accessible par la voie de l'apprentissage
- 11 mois en alternance (385 heures de formation)
- Rythme de la formation dans le cadre de l'alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFAie adaptable selon le calendrier
- Aménagement possible du rythme et de la durée dans le cadre de l'individualisation des parcours
- Formation gratuite pour les apprenants
- Formation continue : nous consulter pour les possibilités de prise en charge

Niveau d'entrée et pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BP ou Bac Pro dans la maintenance de véhicules légers
- Avoir occupé un emploi de mécanicien ou de technicien pendant un an ou avoir suivi une formation en apprentissage
- Être titulaire du permis B
- Être capable de lire et assimiler des textes réglementaires rédigés en langue française

Pour obtenir une autorisation d'exercer le métier de contrôleur technique le bulletin n°2 du casier judiciaire doit être vierge



LES PERSPECTIVES – LE PARCOURS

Poursuite de formation

Le Titre Professionnel vise en priorité l'insertion sur le marché du travail. Il est cependant possible de se spécialiser à un niveau supérieur pour accéder au métier d'expert automobile (Bac +2) en passant par :

- Le BTS Maintenance des Véhicules
- Le BTS Après-Vente Automobile
- Le BTS Exploitation des Véhicules Moteurs

Types d'emplois et débouchés

Le contrôleur technique assure un diagnostic technique d'un véhicule léger en vue de relever d'éventuels dysfonctionnements et dresse un bilan pour permettre au propriétaire de mettre en conformité son véhicule avec les réglementations en vigueur.

Plus de 130 points de contrôle concernant l'identification du véhicule, les équipements de freinage, la direction, la visibilité, le châssis ceintures de sécurité et nuisances sont vérifiés.

Il délivre un procès-verbal (certificat de contrôle technique) si le contrôle est positif. En cas de contrôle technique négatif il est demandé au propriétaire de réaliser les réparations indispensables pour ensuite passer une contre-visite. Il peut devenir :

- Contrôleur technique de véhicules légers (véhicules dont le poids est inférieur à 3,5 tonnes)
- Contrôleur technique confirmé de véhicules légers
- Exploitant de centre technique (il est indispensable de faire la demande d'un agrément auprès de la préfecture du lieu d'implantation de centre de contrôle)

Nos indicateurs

- Ouverture de la formation en septembre 2025
- Taux de satisfaction global CFAie : 96,5%

Enquête Seine 2024 cohorte 2023 à 12 mois





Objectifs

- Préparer la validation du bloc de compétences défini par le référentiel du Titre Professionnel pour accéder à la qualification de contrôleur technique de véhicules légers
- Accompagner les apprentis dans leur insertion professionnelle dans le diplôme préparé
- Accompagner chaque apprenant dans le développement de son identité sociale et citoyenne

Les qualités requises

- Avoir des connaissances d'un bon niveau en mécanique
- Maîtriser les technologies informatiques du métier de mécanicien (logiciels de contrôle)
- Être rigoureux et méthodique pour appliquer les procédures réglementaires
- Avoir le sens de l'analyse et de la synthèse
- Avoir le sens du contact et de l'échange
- Faire preuve d'endurance physique

Modalités de certification

- Obtention de l'habilitation électrique B2XL (au cours ou avant sa formation)
- Evaluation finale et validation d'un bloc de compétences dans le cadre d'une situation professionnelle : réaliser le contrôle technique d'un véhicule léger, la réalisation d'une contre-visite, répondre à un questionnaire professionnel et un entretien final qui s'appuie sur un dossier professionnel
- La certification ne peut être délivrée partiellement
- Date de session de certification choisie par le centre de formation et déclarée à la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

Méthodes pédagogiques

- Mises en situations et cas pratiques sur des plateaux techniques
- Méthodologies pour exploitation des logiciels de contrôle et formation informatique
- Formation en présentiel
- Accompagnement individualisé de la formation adapté aux acquis de l'apprenant

Programme de la formation et compétences visées

Enseignement professionnel

Réaliser le contrôle de véhicules légers conformément à la réglementation en vigueur

- Mettre en œuvre les dispositions réglementaires en vigueur s'appliquant au contrôle technique des véhicules légers
- Vérifier les exigences de mise en œuvre et de maintenance des matériels de contrôle
- Exploiter un logiciel de contrôle technique et ses processus de liaisons informatiques
- Identifier les dispositions réglementaires liées à la réception et à l'immatriculation des véhicules légers
- Réaliser les contrôles techniques des véhicules légers
- Réaliser les contre-visites et les contrôles complémentaires des véhicules légers
- Accueillir un client, prendre en charge un véhicule, le restituer, commenter le procès-verbal
- Appliquer les procédures du système qualité
- Exploiter les statistiques d'activité, les indicateurs et les compteurs d'exception

